

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2011

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 03 Août 2011, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le 30 Août 2011 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HERVIEUX, Maire.

Présents : Mrs : Emmanuel HERVIEUX, Patrick DAVID, Christian MARCILLE, André VILLARD, Thierry PICHON, Christophe MENAGER, Pierre COISNON
Mmes Christiane BERTHEAU, Isabelle MARQUES, Priscilla MALLET, Chantal IMBAULT

Absents excusés : Mrs Gérard BAZIN (pouvoir à Mr Emmanuel HERVIEUX), Bernard GUERTON (pouvoir à Mr Patrick DAVID), Michel CHAMBRIN, Christophe ROUILLON (suppléant de Teillay-le-Gaudin), Anne DELORME (suppléante d'Allainville-en-Beauce).

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 13

Monsieur Christophe MENAGER a été nommé secrétaire de séance.

Après avoir approuvé le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal a examiné les points suivants :

I - DELIBERATIONS :

Suite aux exposés du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- 1) D'autoriser le Maire à signer toutes pièces se rapportant à la convention de prestation de service ordinaire liant la commune d'Outarville avec la Maison des Jeunes d'Outarville,
- 2) De créer les postes suivants :

Contractuels :

- 1 poste d'Adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet de 21 h 50 à compter du 1^{er} septembre 2011 pour la garderie périscolaire et le centre de loisirs sans hébergement des mercredis,
- 1 poste d'Adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet de 8 h 50 à compter du 1^{er} septembre 2011 pour le centre de loisirs sans hébergement des mercredis,
- 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2011 jusqu'au 30 septembre 2011 pour l'entretien des bâtiments communaux et aide à l'école maternelle.

Stagiaire :

- 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2011.

3) De modifier le tableau des effectifs :

- en créant un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à 21h50,
- en créant un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à 8h50,
- en créant un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 35h00,
- en modifiant le poste d'éducateur des Activités Physiques et Sportives en Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives à 35h00,
- en stagiairisant le poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe de 35h00 dès l'accord du Comité Technique Paritaire.

4) De voter la décision modificative suivante, sur le budget communal :

Dépenses de Fonctionnement :

COMPTE	OBJET	MONTANT HT
61522	Entretien de bâtiments	- 10 000,00 €
6336	Cotisation CNFPT et autres centres	+ 1 500,00 €
64168	Autres emplois d'insertion	+ 5 500,00 €
6454	Cotisations aux assedics	+ 1 500,00 €
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	+ 1 500,00 €

5) De verser une subvention exceptionnelle de 1 426,00 € à l'association Familles Rurales d'Outarville et de voter la décision modificative suivante :

Dépenses de Fonctionnement :

COMPTE	OBJET	MONTANT HT
61523	Entretien voies et réseaux	- 1 426,00 €
6748	Autres subventions exceptionnelles	+ 1 426,00 €

6) De verser une subvention exceptionnelle de 234,00 € au Comité des fêtes d'Allainville-en-Beauce et de voter la décision modificative suivante :

Dépenses de Fonctionnement :

COMPTE	OBJET	MONTANT HT
61523	Entretien voies et réseaux	- 234,00 €
6748	Autres subventions exceptionnelles	+ 234,00 €

7) D'annuler la délibération n° 55/2011 du 7 juillet 2011 fixant les tarifs du repas de la fête communale et de reprendre une nouvelle délibération en rectifiant les tarifs

8) Décide d'accepter la rétrocession pour l'euro symbolique, proposée par Logem Loiret, des voiries et espaces libres de l'Allée des Ecoles, de la Rue des Ecoles et de l'Allée des Outardes.

II- DEVIS :

Les membres du conseil municipal, ont adopté les devis suivants :

- 1) **Société C.T.A.**
Confection et installation de double-rideaux pour deux classes de maternelle d'un montant de 2 011,67 € T.T.C.
- 2) **Entreprise Pascal PIATEK**
Entretien toiture garage d'Allainville-en-Beauce d'un montant de 1 925,52 € T.T.C.
- 3) **Gegelec Ouest**
Installation d'une lanterne Route de Toury à Germonville et changement d'une lanterne à Teillay-le-Gaudin d'un montant de 1 354,47 € T.T.C.
- 4) **Pithimetal**
Remplacement d'un axe motorisé sur le rideau métallique du local de Melleray d'un montant de 2 603,82 € T.T.C.

Les membres du conseil municipal ont étudié les devis suivants :

- 1) **Cegelec Ouest**
Installation d'un candélabre route de Teillay, les travaux sont mis en attente pour 2012.

IV- AFFAIRES DIVERSES :

- Le Maire donne lecture du rapport d'activité 2010 du SITOMAP
- Le Maire fait part des remerciements de l'association des « Donneurs de Sang » ainsi que du Club « Waza Karaté Do » pour les subventions accordées.
- Monsieur le Maire fait part d'une réunion sur la réforme des taxes et participations d'urbanisme : de la fiscalité de l'urbanisme à la fiscalité de l'aménagement qui aura lieu à Férolles le jeudi 06 octobre à 17 h, les conseillers intéressés doivent le faire savoir en Mairie le plus rapidement possible.

V - DATES A RETENIR :

- 1^{er} septembre 2011 à 10 h 30 : réunion de chantier pour la reprise des travaux de la salle des Associations
- 08 septembre 2011 à 14 h 00 : réunion de CCAS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Emmanuel HERVIEUX

Patrick DAVID

Michel CHAMBRIN
Absent excusé

André VILLARD

Christian MARCILLE

Thierry PICHON

Gérard BAZIN
Absent excusé
(Pouvoir à Mr HERVIEUX)

Christophe MENAGER

Pierre COISNON

Bernard GUERTON
Absent excusé
(Pouvoir à Mr Patrick DAVID)

Christophe ROUILLON
Absent excusé

Christiane BERTHEAU

Isabelle MARQUES

Priscilla MALLET

Chantal IMBAULT

Anne DELORME
Absente excusée